NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

3 octobre : Léon LABOURO-RAUH 17 octobre : Joséphine RÉGNIER 9 novembre : Lexie FONTAINE 22 novembre : Ivan GRISON

23 novembre : Gabrielle GUIGO

DUPONT

Décès

26 août Geneviève COLLE

13 septembre : Irène FOURNIVAL 30 septembre : Danielle BRÛLÉ 20 octobre: Didier MACREZ 21 octobre :Yvonne NICAISE 1 novembre : Paulette HY 8 novembre : André DUBOIS

4 décembre : Jean-François HENRY

28 novembre: Henri PERCELAY

PERMANENCES MAIRE - ADJOINTS (DE 9 H 30 À 11 H 00)

21 – 22 décembre : M. Patrick JULIEN 28 – 29 décembre : M. Régis LEFÈVRE

4 – 5 janvier : Mme Marie-Thérèse GROGNET 11 – 12 janvier : M. Éric VAN ISACKER 18 – 19 janvier : Mme Andrée TATIN

LES TRAVAUX SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Les travaux de la première partie de la Rue des Juifs, de la Rue André Brulé à l'entrée de l'impasse de la Grimouselle sont achevés. La deuxième partie devrait débuter en janvier 2020 par la pose des candélabres.



désamiantage remplacement de la toiture du groupe scolaire Joseph Paradis ont été récemment réalisés.

Bulletin municipal

N° 41 Décembre 2019

SOMMAIRE

• Festival « en voix »

• Téléthon 2019

p 3:

• Journées de « Mémoire du

Canton » • Gym détente

p. 4-5:

• Salles polyvalentes : une longue histoire

p.6-7:

• Jumelage Carthage – Flavy

• Recensement 2020

p8:

• Calendrier des fêtes

p. 9:

• Célébration du 11 novembre

• Récompenses des maisons fleuries

• Association « Familles Rurales » p 11:

• Concours de photographies

• La bourse militaria

p 12:

• Nos joies et nos peines

ÉDITORIAL

L'année qui se termine marque l'évolution d'importantes actions entreprises dans notre commune depuis plusieurs années pour améliorer le cadre de vie des Flaviennes et des Flaviens.

Le chantier de rénovation des salles polyvalentes est achevé. La grande salle a déjà prouvé son utilité en accueillant plusieurs manifestations à caractère culturel.

Les travaux de voirie se poursuivent (voir dernière page). La construction des habitations du nouveau lotissement de la Rue Maurice Moreau pris en charge par l'Opal se poursuit et connaît une progression spectaculaire. L'installation de la fibre optique est

Avec la municipalité, je vous assure de notre indéfectible disponibilité à l'égard des Flaviennes et des Flaviens.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Danielle Lanco



Pendant le concert du 8 décembre (voir aussi page suivante)

Site de la mairie : www.flavy-le-martel.fr courriel : marianne.mairie@wanadoo.fr Tel: 03 23 52 50 37

FESTIVAL « EN VOIX »

Le concert qui s'est déroulé le 8 décembre a tenu toutes ses promesses. La nombreuse assistance qui avait largement occupé la grande salle polyvalente a pu apprécier un concert de grande qualité.

Un jeune trio d'artistes professionnels pétillants de vie et de talent a livré une création d'une grande originalité dans la présentation d'œuvres des musiciens célèbres des belles années de la vie parisienne. On aimerait que de tels moments ne s'arrêtent pas si vite....

Les témoignages de satisfaction ont été légion à la fin de leur prestation, quand les artistes ont partagé avec le public un chaleureux moment d'échange devant le verre de l'amitié.



Pour la deuxième année consécutive, Flavy a été le cadre de concerts d'exception organisés à l'initiative du prestigieux Théâtre Impérial de Compiègne dans tous les Hauts-de-France.



On ne peut que souhaiter que notre belle salle polyvalente connaisse de nouveau l'enchantement d'évènements aussi mémorables

TÉLÉTHON 2019

Comme par le passé, l'Association d'Animation Communale a impulsé différentes actions dans le cadre du Téléthon.

Le 30 novembre, la chorale Ars Canendi a donné un très beau concert dans le cadre magnifique de la grande salle polyvalente récemment restaurée dont les chanteurs, comme les spectateurs, ont pu



apprécier l'excellente acoustique. La soirée a été très agréable et conviviale, animée avec entrain et humour par Annie Gronnier, chef de chœur, qui a sollicité avec succès la générosité des donateurs au bénéfice de la recherche médicale.

Le 7 décembre, dans la salle du bas, les membres de l'Association ont proposé aux visiteurs de contribuer au financement du Téléthon en achetant boissons, gâteaux, gaufres, éléments de puzzle, en pesant le panier garni et en faisant laver leur voiture par les jeunes sapeurs-pompiers.



Les enfants
des écoles se
sont
également
investis dans
la réalisation
de panneaux
pour le
Téléthon

Commerçants et artisans de la commune avaient offert de nombreux lots qui ont permis la réussite de cette journée. Ces manifestations ont permis de collecter la somme de 947,14 euros (pour mémoire, le montant s'était élevé à 844 € en 2017 et à 562 € en 2018).

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Concours de photographies ouvert aux enfants de Flavy-le-Martel de 6 à 16 ans.

Photographiez-moi : « Mettre en scène un titre de chanson »

ou « Année 1920, année folle »

Bulletin de participation à déposer accompagné de la photo pour le vendrdi 17 avril 2020

(à découpeer ou à reproduire).



Bulletin de participation

Photographiez-moi : « Mettre en scène un titre de chanson » ou « Année 1920, année folle »

Nom - Prénom :	
Adresse:	
Participera (ont) au concours.	
Date:	Signature:

U.N.C. SECTION DE FLAVY-LE-MARTEL & COMMUNES ENVIRONNANTES

Le dimanche 6 octobre 2019, la bourse militaria a été prise d'assaut. L'association a accueilli 21 exposants et pas moins de 121 mètres linéaires de stands. Un succès qui a été confirmé par un nombre impressionnant de visiteurs.



Ce fut une belle récompense pour tous les bénévoles, au vu du travail fourni pour mettre en place un tel événement.

Alain Mouflier.

p. 2

ASSOCIATION FAMILLES RURALES FLAVY-LE-MARTEL ET ENVIRONS

Le Relais Familles Rurales Flavy le Martel et Environs, labellisé par la CAF, est un lieu ouvert. Sabrina vous accueille:

- les lundis et mardis matin de 9 h15 à 12 h15
- et les mercredis de 15 h à 18 h et les vendredis de 14 h 17 h.

Notre association œuvre en milieu rural depuis sa création en 1965 et défend ardemment les valeurs de ce premier mouvement familial associatif de France qui agit en faveur des parents, des enfants, des jeunes et des ainés.

Activités proposées tout au long de l'année		
Initiation à l'informatique	Conversation anglaise	
sur rendez vous	le mercredi après midi	
Atelier mardi créatif	Atelier enfant	
le mardi après midi	un mercredi après midi par mois	
Atelier cuisine	Accueil de loisirs	
1 vendredi matin par mois	en juillet	
Activités spo	ortives	
Pour chacune de ces activités, vous pouvez venir ess	sayer une ou deux fois avant de vous inscrire	
Renforcement musculaire	Gymnastique seniors	
Lundi, de 19h à 20h et Jeudi, de 19h à 20h30	Mercredi, de 14h à 15h	
Gymnastique d'	'entretien	
Jeudi, de 19h30	à 20h30	
Judo 4/5/6 ans	Judo, de 7 à 77 ans !	
Mardi, de 17h30 à 18h30	Mardi, de 18h30 à 20h00	
Manifestations en partenariat avec les ass	ociations SC Flavy et Les biclounes	
Fête de la musique		

Les membres du conseil d'administration, tous bénévoles, souhaiteraient d'ailleurs accueillir de nouvelles personnes, afin de transmettre ce bien-être associatif élaboré petit à petit depuis 20, 30, 40, 50 ans ! C'est de moins en moins contraignant grâce aux nouvelles technologies qui permettent d'échanger par mail et donc de se réunir 3 ou 4 fois par an. C'est aussi une façon de devenir bénévole. Cela permettrait la pérennisation de ce mouvement familial et rural. N'hésitez pas à nous rejoindre et à vous rapprocher de Maryline Baurin ou de tout autre bénévole de l'association.

Relais Familles Rurales: 03 23 52 17 83

JOURNÉES DE MÉMOIRE DU CANTON DES 28 ET 29 SEPTEMBRE

Les actions organisées sur le thème « Artisans et commerçants d'hier et d'aujourd'hui dans nos communes » ont connu un succès remarquable.

L'affluence a atteint un niveau très important, tout au long des deux journées et l'exposition a suscité l'intérêt des nombreux visiteurs qui ont souligné sa richesse et sa clarté. Les stands réalisés par les enfants des écoles y ont ajouté un éclat supplémentaire (les écoles participantes se sont vu offrir un abonnement d'un an à la revue « Quelle Histoire »).



La conférence de Monsieur Morion

(« les pièces à trous ») a été suivie par un très grand nombre d'auditeurs attentifs et passionnés.



L'inauguration s'est déroulée dans une atmosphère de grande convivialité et a permis au président Guy Lhotellier de présenter le travail de l'association et de remercier les personnes et organismes qui aident à son

La sortie prévue le dimanche matin n'a pas pu se faire en extérieur en raison des conditions atmosphériques, mais elle a été remplacée par le commentaire très érudit des

documents présentés par Monsieur Lecocq. Malgré ce changement, un auditoire fourni a suivi avec une attention constante et soutenue les explications qui ont donné lieu à de fructueux échanges.

Le concours proposé le dimanche après-midi a connu une grande participation et a été abondamment récompensé. Trois habitants de nos communes (Flavy, Clastres, Jussy) ont eu la chance de gagner les trois gros lots : des séjours pour deux personnes en chambre d'hôtes (à Guines, dans le Pas de Calais, avec entrées au parc St Joseph).



GYM DÉTENTE chaque jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 salle polyvalente Très bonne ambiance, venez tester, vous serez bien accueilli

p. 3 p.10

SALLES POLYVALENTES: UNE LONGUE HISTOIRE

Fin 1918, Flavy-le-Martel était un champ de ruines complètement désert.

Les quelques habitants qui revinrent dès janvier 1919 durent s'abriter dans les caves ou des parties de bâtiments encore debout, puis dans des baraquements de fortune. Ils n'étaient pas plus d'une centaine au mois de mars, six cents en mai...

Une énorme travail de déblaiement est entrepris dès 1919 sous l'impulsion du « District », antenne du ministère de Régions libérées. On construit des logements provisoires, en attendant de procéder à la reconstruction définitive.

En novembre 1919, Émile Dupont devient maire et choisit Monsieur Brassart-Mariage comme architecte de la commune

Le 25 mai 1923, il est décidé que la nouvelle mairie et des écoles seront implantées en bordure de la rue Marteville (actuellement Place de Gaulle prolongée par la rue de la Gare)

Le 28 mars 1924, le Conseil vote la construction de la première partie : mairie, école de garçons, école de filles, logement du Directeur, logement de la Directrice, toilettes, clôtures.

L'inauguration officielle a lieu le 7 octobre 1928, sous la haute présidence de Monsieur Paul Doumer, Président du Sénat et du Conseil général de l'Aisne, assisté du Préfet, du Recteur de l'Académie, et de très nombreuses personnalités... (Paul Doumer deviendra président de la République en 1931)



menu du banquet qui a suivi l'inauguration de 1928

d'utiliser les dommages de guerre encore existants pour la construction des préaux des deux écoles et d'une salle de réunion à l'étage. Les travaux furent mis en adjudication en 1933 et réalisés aussitôt.

Cette salle dès l'origine servit beaucoup pour des activités scolaires, mais l'évolution vers d'autres usages se fit rapidement.

C'est surtout après 1944 que cette salle prit son caractère de Salle des Fêtes Communale.

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Malgré des conditions météorologiques difficiles, cette cérémonie du 11 novembre a été, cette année encore, un émouvant moment de mémoire collective auquel ont participé toutes les générations de la commune.

Une foule nombreuse, précédée par les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers, a accompagné la municipalité au monument aux morts.



Après lecture du message officiel par Danielle Lanco, maire de la commune, il a été procédé à l'appel des victimes des différents conflits, suivi d'un moment de recueillement.

Les enfants des écoles, encadrés par leurs enseignants, ont participé activement à la cérémonie en entonnant la Marseillaise, reprise par l'ensemble de l'assistance.

La municipalité a ensuite organisé, dans la salle des fêtes récemment rénovée, un moment de convivialité pour remercier l'ensemble des participants.

REMISE DES RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES



Mme Lanco et Mme Grognet ont chaleureusement remercié les concurrents des maisons fleuries. Ils contribuent, en effet, comme bien d'autres également, à l'embellissement du bourg.

p. 4 p. 9

CALENDRIER ANNÉE 2020

FÊTES, MANIFESTATIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Janvier

- 11 Concours de belote- Association « À Nos Loulous » Salle de l'étage
- 12 Bourse aux vêtements et aux livres Association « À Nos Loulous » Salle de l'étage
- 15 Vœux du Maire Salle de l'étage

Février

- 8 Assemblée générale « UNC » Salle du bas
- 12 Récompenses du concours des maisons illuminées Salle du bas
- 16 Assemblée générale « La Perche »

<u>Mars</u>

- 15 Élections municipales Salle du bas
- 19 Cérémonie au monument aux morts

Avril

- 5 Randonnée l'Infernale Association « Les Biclounes »
- 11 Loto des sapeurs pompiers Salle de l'étage
- 26 Souvenir des déportés

Mai

- 8 Fête de la victoire
- 10 Brocante du Sporting club Flavy
- 12 Repas des anciens Palais de la danse
- 17 Repas UNC Salle de l'étage

<u>Juin</u>

- 9-11 Spectacles du Collège Jacques Prévert
- 18 Cérémonie de l'appel du 18 juin
- 20 Fête de la musique Association « Familles Rurales »
- 21 Spectacle de l'école de musique et danse de Clastres

Juillet

- 13-14 Fête nationale
- 26 Kermesse de la Ruche

Septembre

- 12 Brocante semi-nocturne Associations « Familles Rurales », « Les Biclounes », « Sporting club Flavy
 - 19-20 Fête communale

Octobre

• 4 Bourse militaria - « UNC » - Les deux salles

Novembre

- 11 Armistice 1918
- 19 Réception maisons fleuries Salle du bas

Décembre

- 5 Cérémonie « Guerre d'Algérie »
- 5 Téléthon
- 17 Fête de Noël pour les enfants des écoles
- 19 Assemblée générale de « La Boule Flavienne » Salle des mariages

Les manifestations y furent nombreuses: Séances de cinéma, bals, banquets, fêtes scolaires, activités diverses des Sociétés, distributions des prix, réceptions, congrès...

Mais après 1970, les différentes visites des commissions de sécurité concluaient à la nécessité de travaux extrêmement importants. A partir de ce moment, la salle ne fut plus utilisée que ponctuellement sous l'entière responsabilité du Maire. Par ailleurs, l'impossibilité d'y assurer un chauffage correct et l'absence d'installations d'hygiène interdisaient bon nombre de manifestations .

Le Conseil Municipal en place entre 1977 et 1983 décida donc de réaliser des travaux de rénovation et de transformation de la salle ; ceux-ci se terminèrent en 1984. De nouveaux aménagements furent effectués :

Au rez-de-chaussée on créa un hall desservant les vestiaires, l'accès à l'escalier, les sanitaires et , sous l'un des préaux, on implanta une nouvelle salle d'activités.

A l'étage, on rénova la grande salle (232 m2 de parquet), et on créa plusieurs annexes : bar, office, salle de rangement de matériel.

L'ensemble prit le nom de salle polyvalente.

Mais trente ans plus tard, les salles n'étaient plus en conformité avec les normes et les besoins d'aujourd'hui. Une réhabilitation de grande ampleur a donc été entreprise.

La première phase des travaux s'est déroulée en 2016 :

Elle a permis de mettre aux normes l'accessibilité de la grande salle du premier étage par la mise en place d'un ascenseur, de rénover les sanitaires, d'en construire d'autres pour les scolaires en conformité avec la législation actuelle, et de créer au rez-de-chaussée une cuisine afin de desservir la cantine scolaire.

La deuxième phase a été réalisée en 2017 et en début d'année 2018.

Elle a assuré l'extension de la salle du rez-de-chaussée, a permis la création d'une salle de bibliothèque et la construction de toilettes extérieures accessibles aux handicapés et d'un nouveau préau.

La troisième phase a été centrée sur la réfection de la grande salle : pose d'un nouveau parquet, installation de l'éclairage, de la climatisation, aménagement de sonorisation, ouverture de deux grandes baies, vitrées ; la courbure d'origine du plafond a été retrouvée.



L'inauguration des salles rénovées a eu lieu le 28 septembre dernier en présence de nombreuses personnalités :

- Madame Corinne Minot, Sous-Préfète,
- Monsieur Julien Dive, Député,
- Madame Pascale Gruny, Sénatrice,
- Monsieur Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental.

p. 8

JUMELAGE CARTHAGE - FLAVY-LE-MARTEL



DÉCLARATION DE JUMELAGE

Entre la Commune de Carthage, CAROLINE DU NORD, USA

et

la Commune de Flavy-le-Martel, AISNE, France



En accord avec l'autorisation et l'approbation de nos deux villes, Carthage, Caroline du Nord, U.S.A et Flavy-le-Martel, Aisne, France, nous confirmons par la présente qu'il existe dorénavant un partenariat de jumelage entre nos deux municipalités, dans es objectifs suivants :

- * promouvoir et développer l'intérêt historique entre nos deux villes, basé sur l'héroïsme de James Mc Connelle qui, pendant le 1^{ère} guerre mondiale, a sacrifié sa vie au service du Général Lafayette et est mort le 19 mars 1917 à Flavy-le-Martel;
- * promouvoir la bonne volonté et la compréhension entre nos villes et nations respectives à travers l'échange d'efforts éducationnels, sociaux, économiques, civiques, culturels, techniques, récréationnels;
- * favoriser et encourager ce qui peut nous bénéficier mutuellement, telles que les opportunités commerciales, littéraires et artistiques entre nos communautés respectives.

L'accord entre les villes jumelles entrera officiellement en vigueur et sera effectif après signature de ce document par le Maire de Carthage, Caroline du Nord, U.S.A et la Mairie de Flavy-le-Martel, Aisne, France en ce jour.

Le 19 mars 2018

Lee Mc Graw Maire de Carthage, USA Le 26 janvier 2018



Danielle Lanco Maire de Flavy-le-Martel, France Ce projet de jumelage trouve son origine dans la commémoration, 19 mars 2017, du centenaire de la mort de James Mac Connell, qui a donné lieu à une importante cérémonie dans notre commune.

Trois représentants de la ville de Carthage (Caroline du Nord, USA) étaient présents et il a été convenu d'entretenir les liens entre nos deux communes que la mort tragique d'un héros avait rapprochées.

Cet accord pourra, dans l'immédiat, bénéficier aux élèves de l'école primaire ainsi qu'à ceux du collège Jacques Prévert, dont les enseignants ont accepté le principe d'échanges épistolaires. D'autres perspectives sont envisagées, comme le suggère le texte de la déclaration, afin que la sauvegarde de la mémoire débouche sur des échanges amicaux et fructueux entre nos populations.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Pour notre commune, la prochaine enquête de recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en FRANCE. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, etc...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.

La commune sera divisée en trois districts de recensement, les personnes pressenties pour assurer la mission d'agent recenseur sont :







Mme FOUQUIER Christine



Mme HEBERT Chantal

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pourrez consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et la Mairie sont également à votre écoute.